



L'an deux mille vingt-trois le 15 du mois de juin s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Champenoux, après convocation légale 8 juin, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS

Présents : M. RENKES David – M. LAPOINTE Denis – M. LAURENT Stéphane – M. CRESPIY Jean Claude
M. BARTHELEMY Philippe - M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel – M. VOINSON Philippe
Mme FRANCOIS Valérie - M. FAUCHEUR Dominique - M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – M. HENQUEL Patrick
Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge – M. GUEZET Philippe- Mme MARCHAL Astrid - M. DELATTE Hubert
M. MATHEY Dominique - M. GAY Gérard – M. RENAUD Claude - M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCMITT Agnès
M. MORESE Yannick - M. FAGOT REVURAT Yannick - Mme LORETTE Delphine – M. MEVELLEC Mickaël – M.
L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard – M. FRANCOIS Vincent – M. BRIDARD Franck – M. BERNARD Philippe - M.
DIEDLER Franck – M. GUILLAUME Geoffrey - M. CHANE Alain – M. CAPS Antony - M. LE GUERNIGOU Nicolas – Mme
ROJAS Magali M. MATHIEU Denis - M. CERUTTI Alain – Mme HUART Sonia -

Procurations : Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony – M. MICHEL Olivier à M. LE GUERNIGOU Nicolas –
M. BAUDOIN Cédric à M. Philippe VOINSON – M. VINCENT Yvon à M. CHANE Alain –

Excusé(e)s : Mme MARANDE Carole – Mme CHERY Chantal – M. COLOMBI Philippe -M. JOLY Philippe – M. BASTIEN
Claude – M. MOUGINET Dominique -

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombreait : **45 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 41

Pouvoirs : 4

Excusés : 6

Votants : 45

Date d'affichage : 21 juin 2023

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 45

Contre

Absentions :

FINANCES

05/06/2023

BUDGET PRINCIPAL - Décision modificative 04/2023 voyage séniors

Claude Thomas, président , rappelle la mise en place du voyage séniors 2023.

Vu le réel succès rencontré cette année, les inscriptions recensés à ce jour dépassent le prévisionnel fixé par la collectivité.

Après renseignement pris auprès de l'hébergeur, il est possible de rajouter 10 inscriptions, portant ainsi le nombre de places à 140 + 3 chauffeurs, n'impactant pas de modification au niveau du transporteur.

La prise en compte de ces 10 places supplémentaires engendre une augmentation des dépenses d'hébergement et d'assurance d'un montant de 4 900 €, ainsi qu'une recette complémentaire de 6 560 €.Le bureau communautaire a validé cette proposition

Il est proposé aux membres du conseil de valider l'ajustement de crédits comme suit :

Section de fonctionnement – dépenses

Chapitre 011

Article 6042 – prestations de service + 4 900.00 €

Section de fonctionnement – recettes

Chapitre 70

Article 70632 – redevances à caractère de loisirs + 6 560.00 €

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** le réajustement des crédits au budget principal comme suit :

Section de fonctionnement – dépenses

Chapitre 011

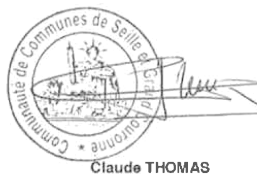
Article 6042 – prestations de service + 4 900.00 €

Section de fonctionnement – recettes

Chapitre 70

Article 70632 – redevances à caractère de loisirs + 6 560.00 €

Le budget initial a été voté en suréquilibre recette de 1 988 279.19 €. Le vote de cette délibération ramène le suréquilibre recettes à 1 977 987.19 € (tenant compte de la DM 03-2023)



CLAUDE THOMAS
2023.06.19 17:08:34 +0200
Ref:20230619_160402_1-1-O
Signature numérique
le Président